40	04/06/2015	BE 0401.936.623	37	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	15145.00336	C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **BIOCODEX BENELUX**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Square Marie Curie N°: 20 Boîte:

Code postal: 1070 Commune: Anderlecht

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0401.936.623

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 03-11-2009

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 12-05-2015

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2014 au 31-12-2014

Exercice précédent du 01-01-2013 au 31-12-2013

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 5.1, C 5.2.1, C 5.2.3, C 5.2.4, C 5.3.1, C 5.3.4, C 5.4.2, C 5.5.1, C 5.5.2, C 5.6, C 5.8, C 5.11, C 5.16, C 5.17.2

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

HUBLOT François

Avenue Gallieni 7
94250 Gentilly
FRANCE

Début de mandat: 14-05-2014 Fin de mandat: 12-05-2015 Administrateur délégué

LEFEVRE Jean-Marie

Avenue Gallieni 7
94250 Gentilly
FRANCE

Début de mandat: 14-05-2014 Fin de mandat: 12-05-2015 Administrateur

BIOCODEX

FR
Avenue Gallieni 7

94250 Gentilly
FRANCE

Début de mandat: 14-05-2014 Fin de mandat: 12-05-2015 Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

LEFEVRE Jean-Marie

Avenue Gallieni 7
94250 Gentilly
FRANCE

NUMIBEL CABINET DE REVISEURS D'ENTREPRISES (B00773)

BE 0455.799.337
Rue Egide Van Ophem 40/c
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat: 14-05-2014 Fin de mandat: 09-05-2017 Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

BASTOGNE Sandrine (A0178)

Réviseur d'entreprises
Avenue du Joli Mai 10
1332 Genval
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de l'entreprise*,

B. L'établissement des comptes annuels*,

C. La vérification des comptes annuels et/ou

D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
BOFIDI BRUSSELS BE 0430.810.949 Avenue de Tervueren 32 1040 Etterbeek BELGIQUE	2201013N76	B
Représenté directement ou indirectement par		
MARTEYN Sarah Expert-Comptable Rondebosstraat 97 1700 Dilbeek BELGIQUE	98702N72	

* Mention facultative.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	**809.265**	**700.341**
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21	**281.323**	**522.749**
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	**434.881**	**151.727**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	48.798	60.974
Mobilier et matériel roulant		24	18.688	20.923
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	310	65.887
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	367.084	3.944
Immobilisations financières	5.4/5.5.1	28	**93.062**	**25.865**
Entreprises liées	5.14	280/1	5.565	5.565
Participations		280	5.565	5.565
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	87.497	20.300
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	87.497	20.300
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**4.543.478**	**5.727.380**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**1.114.112**	**1.815.014**
Stocks		30/36	1.114.112	1.815.014
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	1.114.112	1.815.014
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**2.813.147**	**2.899.518**
Créances commerciales		40	2.683.715	2.888.419
Autres créances		41	129.433	11.099
Placements de trésorerie	5.5.1/5.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	**576.720**	**938.017**
Comptes de régularisation	5.6	490/1	**39.498**	**74.831**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**5.352.743**	**6.427.721**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**678.508**	**1.335.114**
Capital	5.7	10	**81.000**	**81.000**
Capital souscrit		100	81.000	81.000
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**100.555**	**100.555**
Réserve légale		130	8.100	8.100
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	92.455	92.455
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	**496.953**	**1.153.559**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.8	163/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	**4.674.236**	**5.092.607**
Dettes à plus d'un an	5.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	**4.560.773**	**5.005.743**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	4.143.482	4.243.652
Fournisseurs		440/4	4.143.482	4.243.652
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	417.292	762.091
Impôts		450/3	4.119	130.013
Rémunérations et charges sociales		454/9	413.173	632.077
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation	5.9	492/3	**113.462**	**86.864**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**5.352.743**	**6.427.721**

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	**10.022.180**	**10.942.647**
Chiffre d'affaires	5.10	70	9.357.033	10.155.638
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	665.146	787.010
Coût des ventes et des prestations		60/64	**10.568.198**	**11.037.087**
Approvisionnements et marchandises		60	3.897.797	4.093.965
Achats		600/8	3.205.237	4.796.233
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	692.560	-702.267
Services et biens divers		61	3.200.807	3.403.364
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	3.044.830	3.115.727
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	378.049	387.067
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	8.342	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7		
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	38.374	36.963
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	**-546.018**	**-94.440**
Produits financiers		75	**267**	**695**
Produits des immobilisations financières		750	267	695
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	5.11	752/9		
Charges financières	5.11	65	**39.299**	**40.922**
Charges des dettes		650	39.299	40.922
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9		
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	**-585.050**	**-134.666**
Produits exceptionnels		76	**1.347**	**50.000**
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9	1.347	50.000
Charges exceptionnelles		66	**68.001**	**566**
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8	68.001	566
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	**-651.704**	**-85.232**
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	5.12	67/77	**4.903**	**10.271**
Impôts		670/3	4.903	10.271

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales			77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	**(+)/(-)**		9904	**-656.607**	**-95.503**
Prélèvements sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	**(+)/(-)**		9905	**-656.607**	**-95.503**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	**(+)/(-)**	9906	**496.953**	**1.153.559**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-656.607	-95.503
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	1.153.559	1.249.062
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	**(+)/(-)**	14	**496.953**	**1.153.559**
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/6		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Autres allocataires		696		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052P	**XXXXXXXXXX**	**2.829.651**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8022	82.040	
Cessions et désaffectations		8032	93.449	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052	**2.818.241**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122P	**XXXXXXXXXX**	**2.306.902**
Mutations de l'exercice				
Actés		8072	323.466	
Repris		8082		
Acquis de tiers		8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8102	93.449	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122	**2.536.919**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		211	**281.323**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	**XXXXXXXXXX**	**300.641**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	31.979	
Cessions et désaffectations		8172	86.618	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	**246.002**	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	**XXXXXXXXXX**	**239.667**
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	41.985	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302	84.449	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	**197.203**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		23	**48.798**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	**XXXXXXXXXX**	**29.249**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163		
Cessions et désaffectations		8173	4.977	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	**24.272**	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	**XXXXXXXXXX**	**8.326**
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	2.234	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8303	4.977	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	**5.583**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		24	**18.688**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195P	**XXXXXXXXXX**	**80.756**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8165		
Cessions et désaffectations		8175	79.082	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8185	2.738	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195	**4.413**	
Plus-values au terme de l'exercice		8255P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8215		
Acquises de tiers		8225		
Annulées		8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice		8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325P	**XXXXXXXXXX**	**14.870**
Mutations de l'exercice				
Actés		8275	10.363	
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8305	21.129	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325	**4.103**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		26	**310**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196P	**XXXXXXXXXX**	**3.944**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8166	365.878	
Cessions et désaffectations		8176		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8186	-2.738	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196	**367.084**	
Plus-values au terme de l'exercice		8256P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8216		
Acquises de tiers		8226		
Annulées		8236		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice		8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8326P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actés		8276		
Repris		8286		
Acquis de tiers		8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8306		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		27	**367.084**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391P	**XXXXXXXXXX**	**5.565**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8361		
Cessions et retraits		8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391	**5.565**	
Plus-values au terme de l'exercice		8451P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8411		
Acquises de tiers		8421		
Annulées		8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice		8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8471		
Reprises		8481		
Acquises de tiers		8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	**(+)/(-)**	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		280	**5.565**	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		281P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Additions		8581		
Remboursements		8591		
Réductions de valeur actées		8601		
Réductions de valeur reprises		8611		
Différences de change	(+)/(-)	8621		
Autres	(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		281		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8651		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363		
Cessions et retraits		8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393		
Plus-values au terme de l'exercice		8453P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8473		
Reprises		8483		
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	**(+)/(-)**	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		284		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	**XXXXXXXXXX**	**20.300**
Mutations de l'exercice				
Additions		8583	67.197	
Remboursements		8593		
Réductions de valeur actées		8603		
Réductions de valeur reprises		8613		
Différences de change	(+)/(-)	8623		
Autres	(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8	**87.497**	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8653		

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital social			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXX	81.000
Capital souscrit au terme de l'exercice	100	81.000	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Actions nominatives		81.000	1.520
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXX	1.520
Actions au porteur et/ou dématérialisées	8703	XXXXXXXXXX	

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	101		XXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	

	Codes	Exercice
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	4.119
Dettes fiscales estimées	450	
Rémunérations et charges sociales		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	413.173

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
Charges à imputer	113.462

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	39	39
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	37,6	35,9
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	59.746	56.570
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	2.239.670	2.349.809
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	513.093	555.362
Primes patronales pour assurances extralégales	622	153.147	142.382
Autres frais de personnel	623	138.920	68.175
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	8.342	
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	38.374	36.963
Autres	641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	**4.903**
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	4.903
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Dépenses non admises		135.583

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	820.695
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	820.695
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A l'entreprise (déductibles)	9145	821.650	916.401
Par l'entreprise	9146	975.773	1.147.757
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	632.818	626.715
Précompte mobilier	9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

LE CAS ÉCHÉANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉ AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

	Code	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME		
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées Bases et méthodes de cette estimation	9220	**0**

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

En date du 28.04.2015, la société a reçu de sa maison mère , BIOCODEX SA dont le siège social de droit français est situé Avenue Gallieni 7 94250 Gentilly France , une lettre de patronage couvrant la période du 01 janvier 2015 jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale qui doit approuver les comptes annuels de l'exercice 2015.

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	**5.565**	**5.565**
Participations	280	5.565	5.565
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entreprises liées	9291	**110.581**	**204.425**
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	110.581	204.425
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	**3.411.477**	**3.630.748**
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	3.411.477	3.630.748
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	282/3		
Participations	282		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

	Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Conditions principales des garanties constituées		
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Conditions principales des autres engagements		
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	**3.800**
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

Biocodex S.A.

Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand

Avenue Gallieni 7
94250 GENTILLY
FRANCE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus*:

Biocodex S.A.

Avenue Gallieni 7
94250 GENTILLY
FRANCE

---

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 218 200

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	34,5	11,3	23,2
Temps partiel	1002	4		4
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	37,6	11,3	26,3
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	54.983	18.442	36.541
Temps partiel	1012	4.763		4.763
Total	1013	59.746	18.442	41.304
Frais de personnel				
Temps plein	1021	2.672.949	896.533	1.776.416
Temps partiel	1022	231.527		231.527
Total	1023	2.904.476	896.533	2.007.943
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	35,9	12,1	23,8
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	56.570	20.090	36.480
Frais de personnel	1023	3.115.727	1.366.533	1.749.194
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	35	4	37,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	33	4	35,9
Contrat à durée déterminée	111	2		2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	12		12
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202	5		5
de niveau universitaire	1203	7		7
Femmes	121	23	4	25,9
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	1	2	2,3
de niveau supérieur non universitaire	1212	10	1	10,8
de niveau universitaire	1213	12	1	12,8
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	35	4	37,9
Ouvriers	132			
Autres	133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour l'entreprise	152		

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	6		6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	2		2
Contrat à durée déterminée	211	4		4
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

Sorties

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	6		6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	3		3
Contrat à durée déterminée	311	3		3
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	1		1
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342	2		2
Autre motif	343	3		3
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	12	5811	29
Nombre d'heures de formation suivies	5802	148	5812	302
Coût net pour l'entreprise	5803	5.591	5813	15.332
dont coût brut directement lié aux formations	58031	5.591	58131	15.332
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822	195	5832	530
Coût net pour l'entreprise	5823	6.590	5833	14.088
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842	162	5852	200
Coût net pour l'entreprise	5843	4.002	5853	5.452

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :
Ces dérogations se justifient comme suit :
Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation [xxx] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :
et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [x] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des changes imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration :
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [xxx] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :
Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) G (réévaluée)	Taux en % Principal Min. - Max.	Taux en % Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles ..	L	NR	20.00 - 33.33	20.00 - 33.33
	L	NR	10.00 - 10.00	10.00 - 10.00
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux *				
4. Installations, machines et outillage *				
5. Matériel roulant *				
6. Matériel de bureau et mobilier*	L	NR	33.33 - 33.33	33.33 - 33.33
7. Autres immobilisations corp. * .				

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :
- montant pour l'exercice : EUR
- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :
Des participations [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :
2. En cours de fabrication - produits finis :
3. Marchandises :
Premier entr,, premier sorti et ,valuation par lots .
4. Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :
- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :
Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :
Le passif [xxxxxxxxxxxxxx] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :
Taux officiels de la Banque de France au 31/12/2012
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :
Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, par. 1er de l'A.R. du 30 janvier 2001), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

Informations complémentaires
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA CONTINUITE ET LE SOUTIEN DE LA MAISON-MERE :
En application de l'article 96, 6e du Code des Sociétés, l'organe de gestion doit justifier l'application des règles comptables selon le principe de continuité, lorsque le bilan fait apparaître une perte reportée ou lorsque le compte de résultats fait apparaitre pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice.
Le compte de résultats fait apparaître une perte de l'exercice pour les trois derniers exercices sociaux .
La perte de l'exercice 2014 s'explique par la dégradation du chiffre d'affaires. Les frais généraux et les charges de personnel sont en légère diminution par rapport à l'année dernière .
Bien que les comptes annuels montrent une perte reportée et que le compte de résultat fait apparaître pendant deux exercices successifs une perte, nous justifions, conformément à l'article 96,6°du Code des Sociétés, l'application des règles comptables de continuité étant donné que notre actionnaire confirme à travers sa démarche son intention de continuer à supporter BIOCODEX Benelux:

"La société peut encore compter sur les prêts intragroupe et faire face à tout besoin de liquidité via le système de trésorerie du groupe.
"La maison-mère BIOCODEX a émis une lettre de support vis-à-vis de la société .

La prévision budgétaire 2015 présente un résultat courant avant impôt négatif, qui sera proche du point d'équilibre, en intégrant le support financier de la maison mère .

BIOCODEX BENELUX

Société Anonyme à 1070 Anderlecht
Square Marie Curie 20.

0401936623 RPM Bruxelles

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires du mardi 12 mai 2015.

Messieurs,

Conformément à la loi et à nos statuts, nous avons l'honneur de vous soumettre les comptes annuels de la société pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2014.

Vous constaterez que cet exercice se clôture par un résultat après impôts en perte de 656.606,52 €, que nous vous proposons d'affecter en totalité au bénéfice reporté antérieur, pour le porter à 496.952,60 €.

Conformément à l'article 96 du Code des sociétés, nous vous communiquons les informations suivantes :

- Exposé sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la société :

Les ventes hors taxes de spécialités pharmaceutiques et de prestations de visite médicale se sont élevées à 9.357.033,44 €, soit une diminution de 7.86% par rapport à l'exercice précédent.

Les ventes de la spécialité Enterol représentent un chiffre d'affaires net de 7.853.263,17 € et baissent de 9,67% par rapport à l'année précédente. Cette diminution concerne la Belgique et s'explique par le retour des importations parallèles et un manque de pathologie sur l'année 2014. Aussi, une révision du prix de vente à la baisse est à constater pour certaines formes de conditionnement (sachets et flacons), à compter du 1er juillet 2014, suite à un oubli du respect des procédures réglementaires. Les ventes sur le Luxembourg sont en progression de 1,57%.
Les remises commerciales attachées à ce médicament sont en diminution soit 1.382.686,32 € contre 1.493.840,26 € pour l'année 2013, mais en augmentation en pourcentage du chiffre d'affaires brut soit 14,97% versus 14,66%.
La spécialité Dynergo avec un chiffre d'affaires net de 438.542,14 € enregistre une baisse de 13.05% par rapport au dernier exercice. Aussi, la spécialité Otipax représentant un chiffre d'affaires de 194.696,32 € est en diminution de 5,71% par rapport à l'année dernière.
En revanche, les ventes relatives à la gamme Sinclair continuent de progresser avec un chiffre d'affaires total de 546.367,47 € soit une hausse de 75,48 %, grâce aux spécialités pharmaceutiques Kelo-cote et Sculptra.

Enfin le montant des produits d'exploitation divers est à 665.145,51 € contre 787.009.50 € pour l'année 2013. Cette diminution se justifie principalement par la hausse des remises commerciales et l'absence de facturation des frais de détachement du personnel de direction.

La marge brute annuelle est à 4.717.814,53 € avec un taux global de marge brute qui passe de 52.19% à 50.31% du chiffre d'affaires par rapport à l'année 2013. Cette baisse de 1.88% s'explique principalement par l'augmentation des remises commerciales et l'absence de facturation de prestation médicale et des frais de détachement du personnel de direction sur l'année 2014.

Concernant les charges d'exploitation, les dépenses publicitaires, relations publiques et documentation générale sont en diminution. Elles représentent un montant total de 1.113.959,50 €, soit une baisse de 5.17% par rapport à l'année 2013, qui se justifie essentiellement par la réduction des dépenses publicitaires, suite à la dégradation du chiffre d'affaires.
Le montant total des rémunérations et des charges sociales est de 3.044.829,54 € soit une baisse de 2.27% par rapport à l'exercice 2013.

Les charges exceptionnelles représentent un montant de 68.000.98 €. Elles s'expliquent par le changement de domiciliation de la société, provoquant la constatation de la valeur nette comptable des agencements immobilisés relatifs aux anciens locaux pour un montant de 60.121,30 €. A cela s'ajoute, une amende de 7.000 €, pour un défaut de respect de procédures réglementaires.

En conséquence, le résultat après impôts est une perte de 656.606,52 €, que nous vous proposons d'affecter pour sa totalité au bénéfice reporté antérieur, pour le porter à 496.952,16 €.

La prévision budgétaire de l'année 2015 présente un résultat courant avant impôts négatif de 445 000 €, avant la prise en compte du soutien financier de la maison mère.

Ce résultat inclut une hausse du chiffre d'affaires de 9% ainsi qu'une hausse des frais généraux et publicitaires, en comparaison avec l'année 2014.

- Les risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont principalement :

Le principal risque constaté est la part très importante de chiffre d'affaires réalisé avec la spécialité Enterol, représentant plus de 84% du chiffre d'affaires net annuel sur l'année 2014. En connaissance de cause, la filiale s'emploie à diminuer le poids de ce médicament sur le chiffre d'affaires total, par le lancement de nouvelles spécialités en intégrant un effort de dépenses commerciales et publicitaires soutenues.

- Les indicateurs clés de performance :

Les principaux indicateurs de suivi d'activité sont la croissance de chiffre d'affaires par famille de produits, la marge brute en valeur et en pourcentage du chiffre d'affaires, ainsi que le montant total des frais généraux. Ces ratios ont été commentés dans la partie « évolution des affaires, les résultats et la situation de la société »

- En application de l'article 96, 6e du Code des Sociétés, l'organe de gestion doit justifier l'application des règles comptables selon le principe de continuité, lorsque le bilan fait apparaître une perte reportée ou lorsque le compte de résultats fait apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice.

Le compte de résultats fait apparaître une perte de l'exercice pour les trois derniers exercices sociaux. La perte de l'exercice 2014 s'explique par la dégradation du chiffre d'affaires. Les frais généraux et les charges de personnel sont en légère diminution par rapport à l'année dernière.

Bien que les comptes annuels montrent une perte reportée et que le compte de résultat fait apparaître pendant deux exercices successifs une perte, nous justifions, conformément à l'article 96,6° du Code des Sociétés, l'application des règles comptables de continuité étant donné que notre actionnaire confirme à travers sa démarche son intention de continuer à supporter BIOCODEX Benelux :

- la Société peut encore compter sur les prêts intragroupe et faire face à tout besoin de liquidité via le système de trésorerie du groupe.
- La maison-mère BIOCODEX a émis une lettre de support vis-à-vis de la Société.

La prévision budgétaire 2015 présente un résultat courant avant impôt négatif, qui sera proche du point d'équilibre, en intégrant le support financier de la maison mère.

A l'exception des risques mentionnés dans le rapport de gestion, la société n'est pas actuellement exposée à des risques et incertitudes majeurs en matière de prix, de crédit, de liquidité ou de trésorerie, qui seraient susceptibles d'affecter d'une manière significative sa situation financière et ses résultats.

- Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice, ou circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société: néant
- Activités en matière de recherche et de développement: néant.
- Existence de succursales de la société: néant.
- Utilisation d'instruments financiers: aucune information pertinente pour l'évaluation de l'actif de la société, de sa situation financière ou de ses pertes et profits n'est à relever.

Après avoir pris connaissance des comptes annuels, du rapport du commissaire et du présent rapport, nous vous proposons de donner décharge de leur mandat aux administrateurs et commissaire en fonction.

Les mandats de Messieurs François Hublot, Jean-Marie Lefevre et de la société anonyme de droit français BIOCODEX, administrateurs, viennent à échéance à votre assemblée. Ils sont tous statutairement rééligibles et se présentent à vos suffrages pour se voir confier un nouveau mandat. Nous vous demandons de bien vouloir confirmer la gratuité des mandats d'administrateur.

Fait le 28 avril 2015

BIOCODEX Benelux S.A.
Un Administrateur Délégué

NUMiBEL
CABINET DE REVISEURS D'ENTREPRISES
BEDRIJFSREVISORENKANTOOR (*)

Sandrine BASTOGNE

00 32 (0)2/359.93.59
00 32 (0)2/613.32.69
www.numibel.be

RAPPORT DU COMMISSAIRE

à l'Assemblée Générale des Actionnaires de

BIOCODEX BENELUX
SOCIÉTÉ ANONYME

sur les comptes annuels pour l'exercice clos le
31 décembre 2014

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2014, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société BIOCODEX BENELUX SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 5.352.743,43 EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de -656.606,52 EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2014, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur les annexes C 5.13 et C 10 des comptes annuels qui font état des pertes significatives réalisées par la société, des hypothèses arrêtées par le Conseil d'Administration quant à la continuité des activités et du soutien que la société a reçu de sa maison-mère.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires.

Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Fait à Bruxelles, le 28 avril 2015

NUMIBEL CABINET DE REVISEURS D'ENTREPRISES –
BEDRIJFSREVISORENKANTOOR SCPRL
Commissaire
Représentée par

Sandrine BASTOGNE
Réviseur d'Entreprises

Doss. R032 - Réf.: 2015/R360/SB